

Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

Commune de
TUCQUEGNIEX

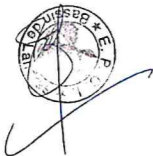
Plan des Servitudes d'Utilité Publique

Document conforme à celui annexé
à la délibération du conseil communautaire du 13/01/2014

PORTANT MISE A JOUR DU
PLAN LOCAL D'URBANISME

Le Président de l'Esp. du Bassin de Landres

Gean-Jose Leou



Janvier 2014

Toutes vos correspondances sont à adresser à :
DDT de Meurthe et Moselle
Case officielle n° 50025
54205 Nancy cedex

Localisation du service :
Place des Ducs de Lorraine à Nancy
Horaires d'ouverture : 09h00 à 12h00 / 13h30 à 16h30
Tél. : 03 83 91 40 00 - fax : 03 83 28 04 23

Coordonnées : DDT54 / ADUR / DDT
Sources : GIGN-SGAN215 - Edition 2011
P.L.U. ET PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE - Comm. Servitudes 154336_Tucquegnieux021454336_SUP_WOR
CB 76 Janvier 2014

Echelle: 1/10 000

Carte réalisée par la Direction Départementale des Territoires dans le cadre de la mission qui incombe au Préfet au titre de l'article L. 121-2 du code de l'urbanisme.

AVERTISSEMENT : CONDITIONS D'UTILISATION

- Ce document prend en compte les données disponibles à la date de réponse des différents gestionnaires et n'a pas vocation à se substituer aux documents officiels desdits gestionnaires.
- Compte tenu des imprécisions inhérentes à la nature et à l'échelle des données saisies, l'agrandissement à des échelles plus précises que celle du 1/10 000 ème est déconseillé.
- Le fond et les données de cette carte font l'objet d'un droit réservé et d'une protection.

Toute utilisation en dehors de ces conditions ne saurait engager la responsabilité de l'Administration

Servitudes d'utilité publique

- AC1 - Monuments historiques inscrits ou classés (Données © STAP 54 - 2011)
- I4 - Ligne électrique
- Int1 - Cimelière
- PM1 - PPR naturel et risques miniers (Données © DDT 54 - 2012)
- PT1 - Protection contre les perturbations électromagnétiques
- PT2 - Protection contre les obstacles
- T1 - Voie ferrée
- Cote NGF
Rayon des
24 km
T7 - Zone de dégagement aérien - Rayon des 24 km (Données © DDT 54 - 2012)

Pour information :

- Forêts soumises au régime forestier (Donnée © ONF 2012)
- Limite communale

